

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 27 FEVRIER 2019 A 20H00

L'an deux mille dix-neuf, le 27 février à 20h00, le CONSEIL MUNICIPAL, régulièrement convoqué, composé de 15 membres en exercice, s'est assemblé à la salle de réunion de la Commune de Valence sur Baïse, 14 place de l'Hôtel de Ville à Valence sur Baïse (Gers), sous la présidence de Madame Marie-Thérèse BROCA LANNAUD, Maire de la Commune de Valence sur Baïse.

ETAIENT PRESENTS : BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, NOVARINI Michel, SAPIN Isabelle, PUYAL Jean Pierre, LAPEYRE Bernard, LASSIS Henri, BRETTE GARCIA Béatrice, FILLATRE Rachael, MESTRE Monique, ROIRAND Nathalie, BOUCON Patrick, CAPERAN Paul, LASSERRE Alain.

ABSENTE EXCUSEE : VERZENI Chantal

ABSENTE :

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNÉ PROCURATION : DUPY-BIARD Marie-Christine a donné procuration à BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse

SECRETAIRE : Madame SAPIN Isabelle.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JANVIER 2019

Après modifications, le conseil municipal décide d'**ADOPTER** à l'unanimité le conseil municipal du 23 janvier 2019.

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET COMMUNAL 2018

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'**APPROUVER** le compte de gestion du budget Communal du trésorier municipal pour l'exercice 2018.

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION DES BUDGETS ANNEXES 2018 (Transport Scolaire et Lotissement La Garenne)

BUDGET TRANSPORT SCOLAIRE

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'**APPROUVER** le compte de gestion du budget Transport Scolaire du trésorier municipal pour l'exercice 2018.

BUDGET LOTISSEMENT LA GARENNE

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'**APPROUVER** le compte de gestion du budget Lotissement La Garenne du trésorier municipal pour l'exercice 2018.

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET COMMUNAL 2018

Présidé par Monsieur Michel NOVARINI et selon l'article L. 2121-14 du CGCT, le conseil municipal décide à l'unanimité d'**APPROUVER** le compte administratif du budget Communal 2018.

Fonctionnement

Résultat de clôture : 582 378.11 €

Besoin de financement : 81 760.56 €

Exc. de fonct. Reporté : 500 617.55 €

Investissement

Résultat de clôture : 332 097.34 €

Restes à réaliser : - 413 857.90€

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DES BUDGETS ANNEXES 2017 (Transport Scolaire et Lotissement La Garenne)

BUDGET TRANSPORT SCOLAIRE

Présidé par Monsieur Michel NOVARINI et selon l'article L. 2121-14 du CGCT, le conseil municipal décide à l'unanimité d'**APPROUVER** le compte administratif du budget Transport Scolaire 2017.

Fonctionnement

Résultat de clôture : 10 475.82 €

Besoin de financement : 0.00 €

Exc. de fonct. Reporté : 10 475.82 €

Investissement

Résultat de clôture : 29 380.51 €

Restes à réaliser : 0.00 €

BUDGET LOTISSEMENT LA GARENNE

Présidé par Monsieur Michel NOVARINI et selon l'article L. 2121-14 du CGCT, le conseil municipal décide à l'unanimité d'**APPROUVER** le compte administratif du budget Lotissement La Garenne 2017.

Fonctionnement

Résultat de clôture : 0.00 €

Besoin de financement : 0.00 €

Exc. de fonct. Reporté : 0.00 €

Investissement

Résultat de clôture : 0.00 €

Restes à réaliser : 0.00 €

VOTE PRIMITIF DES BUDGETS ANNEXES 2019 (transport scolaire et lotissement La Garenne)

BUDGET TRANSPORT SCOLAIRE

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'**APPROUVER** le budget primitif du Transport Scolaire 2019.

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	35 475.82 €	35 475.82 €
Section d'investissement	35 310.33 €	35 310.33 €
TOTAL	70 786.15 €	70 786.15 €

BUDGET LOTISSEMENT LA GARENNE

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'**APPROUVER** le budget primitif du Lotissement La Garenne 2019.

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	43 325 €	43 325 €
Section d'investissement	43 325 €	43 325 €
TOTAL	86 650 €	86 650 €

ATTRIBUTION DU MARCHE POUR « L'AMENAGEMENT DE L'AVENUE RENE CASSIN »

Le conseil municipal, à l'unanimité décide de **RETENIR** l'entreprise STPAG pour les travaux d'aménagement de l'avenue René Cassin pour un montant de 34 987.13 € HT soit 41 984.56 € TTC

ATTRIBUTION DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR L'AMENAGEMENT DU CARREFOUR A AMPEILS

Le conseil municipal, à la majorité (deux abstentions, Alain LASSERRE et Paul CAPERAN) décide de **RETENIR** le bureau d'études SCP JULIEN PEREZ pour la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du carrefour à Ampeils pour un montant de 4 950 € HT soit 5 940 € TTC.

MAISON DE SANTE

Avenants au Marché

Le conseil municipal décide à l'unanimité **DE SIGNER** les avenants suivants :

- De l'entreprise ETS TEANI Jean pour un montant de 4 045.00 € HT
- De l'entreprise AAG pour un montant de 500.00 € HT.
- De l'entreprise ATELIERS DE L'ARMAGNAC pour un montant de 303.56 € HT.
- De l'entreprise SARL NIN pour un montant de 613.65 € HT.
- De l'entreprise SRL APICS pour un montant de 0.00 € HT.

INSCRIPTION DE LA TOUR DU GARDES AU PLUI

Le conseil municipal, à l'unanimité décide **D'INSCRIRE** la Tour du Gardès, élément remarquable à sauvegarder, ayant un passé historique évident, au PLUI afin qu'elle ne soit pas démolie

OUVERTURE ANTICIPEE DES CREDITS EN SECTION D'INVESTISSEMENT POUR L'ANNEE 2019 AVANT LE VOTE DU BUDGET

Le conseil municipal, à l'unanimité décide d'**OUVRIR** les crédits dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (voir tableau annexé)

DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'INSTALLATION D'UN ABRIBUS

Le conseil municipal, à l'unanimité décide **D'ACHETER** un abribus pour l'intégrer aux quartiers des vallées, en bas du chemin de Miché d'un montant de 1 534.76 € HT, **DE DEMANDER** une subvention au Conseil Régional de 40 % soit 613.90 €, **DE DEMANDER** une subvention au Conseil Départemental de 40 % soit 613.90 €

QUESTIONS DIVERSES

Marie-Thérèse BROCA LANNAUD

Départ du Docteur RUBBO au 31 mars 2019

Ecole Maternelle – Déplacement de l'école maternelle pendant les travaux, relance de la consultation

Henri LASSIS

Trigone – Point sur les travaux

Salle des fêtes – Sonorisation remis en état

Deux enceintes sur quatre ont été changées à la salle des fêtes, ce qui va améliorer la sonorisation.

Fibre – Installée dans la Maison de santé et très prochainement à la mairie

Alain LASSERRE

Chemin de la rivière – Remerciement au nom des riverains

Mise en réserve de terrain – Courrier de contestation d'un propriétaire

Voyage scolaire – Demande retour sur le voyage scolaire

Paul CAPERAN

Chemin de Pébère – Panneau « 70km/h »

Mairie – Entrée côté maison de santé

Jean Pierre PUYAL

Festival Slam-Poésie – Programmé en septembre 2019

Fin de séance à 22h00